Informations de base

2007/2644(RSP) RSP - Résolutions d'actualité	Procédure terminée
Résolution sur le Soudan **Subject** 6.10.04 Situation politique des pays-tiers, conflits régionaux et locaux 6.10.05 Maintien de la paix, missions humanitaires, gestion des crises 6.10.08 Libertés fondamentales, droits de l'homme, démocratie, état de droit en général	

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
25/10/2007	Décision du Parlement	T6-0490/2007	Résumé
25/10/2007	Résultat du vote au parlement		
25/10/2007	Débat en plénière		Résumé
25/10/2007	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques

Référence de la procédure	2007/2644(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Débat ou résolution d'urgence
Base juridique	Règlement du Parlement EP 150
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Proposition de résolution		B6-0408/2007	23/10/2007	
Proposition de résolution		B6-0411/2007	23/10/2007	
Proposition de résolution		B6-0413/2007	23/10/2007	
Proposition de résolution		B6-0415/2007	23/10/2007	
Proposition de résolution		B6-0416/2007	23/10/2007	
Proposition de résolution		B6-0421/2007	23/10/2007	
Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité		T6-0490/2007	25/10/2007	Résumé

Résolution sur le Soudan

2007/2644(RSP) - 25/10/2007 - Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité

Suite au débat qui a eu lieu le même jour sur l’assassinat de soldats de la paix de l’Union africaine (UA) au Soudan, le Parlement européen a adopté par 65 voix pour, une résolution commune proposée par les groupes **PPE-DE**, **PSE**, **ALDE**, **UEN**, **Verts/ALE** et **GUE/NGL** dans laquelle il se dit scandalisé par l’assassinat de 10 soldats de maintien de la paix de l'UA au Darfour, et estime qu'il s'agit là d'un crime de guerre qu’il condamne avec la dernière fermeté. Il déplore également que l'attaque ait été perpétrée au moment où l'UA et les Nations unies déploient les plus grands efforts pour la reprise des pourparlers pour la paix au Darfour et demande instamment le déploiement au Darfour de la MINUAD (opération hybride Union africaine-Nations unies au Darfour) afin qu'elle contribue à la résolution du conflit dans cette région.

Il exige l'arrêt immédiat des hostilités et des agressions visant la MUAS (Mission de l’Union africaine au Soudan, déployée au Darfour et qui compte près de 7.000 soldats et policiers et constitue pratiquement la seule force assurant sur le terrain une protection des populations civiles) et demande que **cessent immédiatement les persécutions de populations civiles et d’agences d'aide humanitaire**, de leur personnel, de leurs biens et de leurs convois de secours.

Il **rappelle au gouvernement du Soudan que la sécurité intérieure relève avant tout de sa responsabilité** et qu'il ne doit pas se défausser sur la communauté internationale.

Le Parlement demande en particulier aux États membres de l'Union et aux Nations unies de mobiliser sans plus tarder les moyens indispensables (politique, financier, logistique, technique ou autre) pour assumer leur rôle comme prévu à la fin décembre 2007 et demande au gouvernement du Soudan d'accepter le soutien et les troupes de toutes les nations pour faciliter l'accomplissement de leur mandat.

Il demande à l'Union européenne, aux Nations unies et à l'UA de **constituer un front uni pour le règlement du conflit au Darfour** et de privilégier un processus global de recherche de la paix au moyen d'un dialogue politique avec toutes les parties concernées.

Enfin, le Parlement invite la Commission à tenir le Parlement informé des progrès accomplis sur l'utilisation appropriée de l'aide financière qu'elle verse à la MUAS, notamment pour le paiement des salaires et des primes journalières aux soldats de la MUAS.